



BECASSES CHALLENGE NORMANDIE BRETAGNE



Article 1.

Le Challenge Normandie Bretagne sur bécasses est conjointement organisé par l'Association Canine Territoriale Bretonne et l'Association Canine Territoriale de Seine-Maritime à travers son Club d'Utilisation Chiens de Chasse 76.

Article 2.

Il a pour but de désigner le chien bécassier ayant obtenu les meilleurs résultats sur un ensemble de concours historiques définis par les organisateurs.

Article 3.

Il est réservé au couple britannique et solo continentaux. Il est ouvert au plus grand nombre dans la limite des places disponibles.

Les participants doivent respecter les conditions d'engagements aux field-trials de la Société Centrale Canine.

Article 4.

Les huit concours retenus pour les britanniques et les sept pour les continentaux, dans l'ordre chronologique, sont ceux organisés par le CUCC76 en forêt de Brotonne et forêt d'Eawy ainsi que ceux organisés par l'Association Canine Territoriale Bretonne dans les forêts de Trégarvan et Callac.

Article 5.

Le barème des points utilisé pour départager les chiens est le suivant CACT 10 pts, RCACT 9 pts, EXC 8 pts, TB 3 pts.

Article 6.

En cas d'égalité, le challenge est attribué au chien ayant obtenu le plus de CACT sur l'ensemble des 8 épreuves du challenge puis en cas de nouvelle égalité au plus jeune.

Article 7.

La remise du Challenge a lieu à l'issue du dernier jour de Callac et reste acquis au vainqueur.